

GPA, HOMOPARENTALITÉ... ET SI ON EN PARLAIT?

Grâce aux nouvelles techniques de procréation, des milliers de couples peuvent connaître le bonheur d'être parents. Mais ces avancées scientifiques apportent leur lot de questionnements. Entre pressions religieuses, intérêts économiques et paresse intellectuelle, le législateur n'y apporte pas toujours des réponses adaptées. Le gynécologue Israël Nisand, cofondateur du Forum Européen de la Bioéthique, a apporté un éclairage précieux lors de la conférence de rentrée de l'Heure H.

L'accroissement exponentiel de la puissance de calcul informatique fait le bonheur de nos chercheurs: en une décennie, on a accumulé autant de données scientifiques sur l'homme qu'en cinq millénaires ! “Le premier décodage du génome humain a pris dix ans et coûté 3 milliards de dollars. À présent, la science est capable de réaliser le même exploit en moins d'une semaine, pour quelques centaines de dollars”, expose le professeur Israël Nisand. Le progrès technologique avance à une telle allure que le grand public a peine à suivre ses implications. Le gynécologue dresse ainsi un tableau assez terrifiant de la procréation telle qu'il l'imagine dans un siècle... “La reproduction aura lieu de manière extra-utérine, dans des couveuses qui ressembleront à des usines. Les machines contrôleront les gènes pour vérifier que l'enfant à venir présente bien toutes les caractéristiques attendues”, anticipe-t-il. Avant d'ajouter: “Il faudra beaucoup se battre si on ne veut pas en arriver là...”

SCIENCE ET RELIGION

Or, de combat, il n'y en a point. Le professeur strasbourgeois regrette l'absence totale de débats en France sur les questions fondamentales qui touchent les mœurs et la famille. Pendant ce temps, les lobbies pharmaceutiques et religieux, eux, agissent dans l'ombre. “Ce n'est pas aux chercheurs ou aux médecins, qui sont pétris de conflits d'intérêts, de prendre des décisions qui orientent et définissent la famille de demain. C'est au peuple lui-même de choisir”, s'indigne le cofondateur du Forum Européen de Bioéthique.

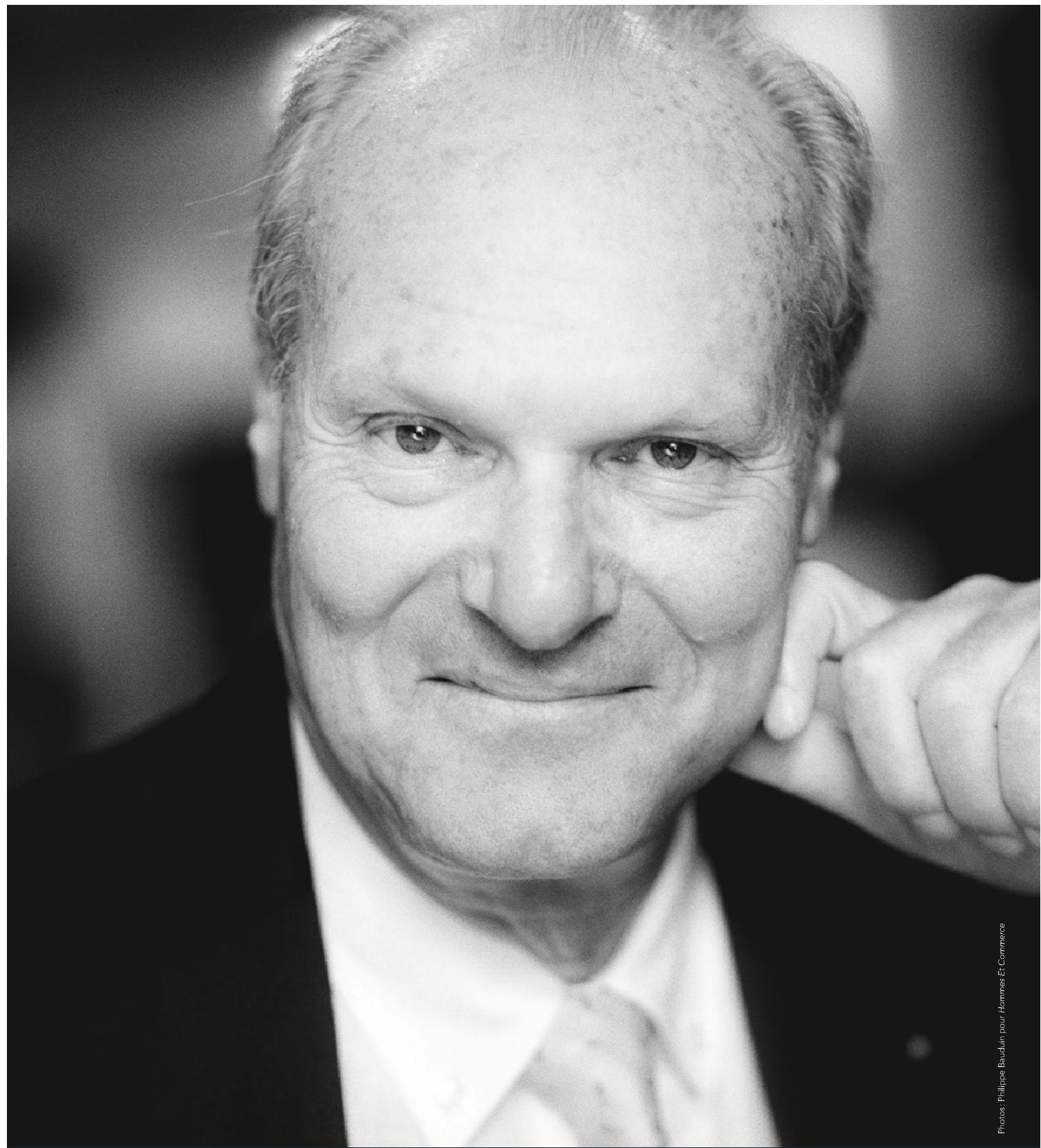
Les dernières discussions de portée nationale sur ces questions remontent à 2012, avec la loi sur le mariage pour tous. Mais en guise de discussions, on a surtout eu droit à des confrontations de slogans et de banderoles. Pour sa part, Israël Nisand est favorable à l'homoparentalité, si besoin avec l'aide de la médecine. D'abord par réalisme, face à un phénomène devenu massif: “Cinquante mille enfants en France vivent dans des foyers homoparentaux”, rappelle-t-il. Ensuite par conviction scientifique: “La littérature médicale est très claire: plus de 1000 publications étudient les conséquences sur les enfants d'avoir été éduqués par deux mères ou deux pères. On a des séries de plus de vingt ans à San Francisco. Pas de différences avec les autres enfants !”¹

L'ÉTAT HYPOCRITE

Ces observations interrogent aussi quant à la gestation pour autrui (GPA), interdite en France mais autorisée dans sept pays européens, dont le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas. Un couple français peut aujourd'hui, en toute légalité, se rendre à l'étranger pour obtenir un enfant à l'aide d'une mère porteuse. “Les plus riches vont à Londres, les moins fortunés en Ukraine où ça coûte 3 000 euros. Sans parler de l'Inde où des femmes hindoues portent des petits Français pour 300 euros... En interdisant catégoriquement la GPA, la France est “propre” dans la devanture. Mais dans le backroom, ça dérape complètement...”, fustige Israël Nisand, qui préconise de légaliser la GPA et d'assor-

165
pays interdisent
le clonage repro-
ductif humain.
La Corée du Sud et
Israël font partie
des exceptions
notables.





Photos: Philippe Baudoin pour Hommes Et Commerce

Israël Nisand dirige le département de gynécologie-obstétrique des hôpitaux universitaires de Strasbourg. En collaboration avec le généticien Jean-Louis Mandel et la journaliste Nadia Aubin, il a créé en 2009 le Forum Européen de Bioéthique. Cet événement annuel rassemble experts et grand public autour de thématiques telles que la procréation ou la fin de vie. Membre de la Commission nationale de la naissance, le professeur Nisand a été promu l'an dernier officier de la Légion d'honneur. Il a coécrit le livre *Et si on parlait de sexe à nos ados ? Pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* (Odile Jacob, 2012).



tir cette mesure d'un comité national de la parentalité chargé de prévenir les dérives. La justice commence à évoluer vers plus de pragmatisme. En mai 2015, la Cour de cassation a par exemple recommandé d'inscrire à l'état civil des enfants nés d'un père français et d'une mère porteuse à l'étranger.

MÈRE À 67 ANS

Une technique médicale bien plus ancienne, légale de surcroît, pose également des questions éthiques périlleuses. Trente-cinq ans de fécondation in vitro² ont créé des embryons surnuméraires à ne plus savoir qu'en faire. "Nous avons plus de 10 000 embryons congelés dans mon service. La moitié des parents ne répondent plus à l'adresse indiquée. L'État nous dit de supprimer ces embryons. Nous en sommes incapables. Ce ne sont pas des sujets, mais ils ont une dignité", confie, visiblement ému, le coauteur du livre "Où va l'humanité?"³ au public de l'Heure H.

En outre, la procréation médicalement assistée crée l'illusion chez les femmes qu'elles ont tout le temps qu'elles souhaitent pour enfanter. Ce qui contribue à augmenter l'âge des grossesses. "On entend à la radio qu'une Portugaise de 67 ans vient de mettre au monde des jumeaux... Personne ne semble se rendre compte que ces grossesses extrêmement tardives ne sont plus obtenues avec les ovules de la femme, mais avec des ovules achetés à une donneuse!" alerte le scientifique.

PARENTS ANONYMES

Les implications sociales et psychologiques des avancées scientifiques sont donc nombreuses et sensibles. Le don de sperme, qui a permis de faire naître 70 000 personnes en France depuis 1973, n'y échappe pas. Le fondateur



EUGÉNISME "SOFT"

Le diagnostic prénatal, ou comment trier les enfants de la nation.

Depuis 2011, les médecins ont l'obligation de proposer aux femmes enceintes un diagnostic prénatal. Lorsqu'une trisomie 21 est détectée, l'immense majorité d'entre elles demandent une interruption médicale de grossesse. Et peu de gens se hasarderaient à le leur reprocher. "Mais n'est-ce pas un moyen de trier les enfants à naître?" interroge Israël Nisand, évoquant une "société handi-phobe" et un eugénisme déguisé.

Eugénisme... L'expression rappelle les pires heures du IIIe Reich. Certes, l'objectif n'est pas ici de faire émerger une race supérieure mais d'éviter une vie exposée à la souffrance et à l'exclusion. Cela dit, la nation encourage bien, par ce dépistage, les géniteurs à sélectionner leur progéniture.

D'autant que l'augmentation de l'âge de la première grossesse augmente les risques. Résultat: "En 1970, il y avait 300 trisomiques 21 qui naissaient en France chaque année. Aujourd'hui, il y en a toujours 300 par an... mais on en avorte 2000!"

des banques de sperme, le professeur Georges David, a transposé au don de gamètes les règles éthiques de la transfusion de sang, en particulier l'anonymat. "Sauf que dans la transfusion, il y a un donneur et un receveur, alors que dans un don de sperme, il y a un donneur, un receveur et un petit!" souligne Israël Nisand, qui est régulièrement sollicité par des patients souhaitant connaître leur père biologique. "Des jeunes nés grâce à un donneur inconnu me demandent: "Pourquoi n'ai-je pas d'informations sur les éventuelles maladies de mon père biologique? et qui peut me garantir que je ne risque pas d'épouser ma demi-sœur à mon insu?"", témoigne l'orateur. Un scénario qui n'aurait certes pas déplu à Sophocle, mais qui ne peut être balayé d'un revers de main...

L'anonymat du don de gamètes, comme la GPA d'ailleurs, n'a même pas été discuté lors de la dernière révision de la loi bioéthique. Un choix regrettable pour Israël Nisand. "Quelques "happy few" à Paris s'autorisent à décider pour les Français ce qui est bon pour eux, s'insurge l'orateur. Mais la bioéthique n'est pas l'affaire des députés ni des scientifiques. C'est l'affaire de tous!" ●

1. Les comparaisons en question sont basées sur des critères objectifs tels que le taux de suicide, de psychothérapie ou encore l'addiction aux drogues.

2. La FIV a été inaugurée en France en 1982, avec le premier bébé-éprouvette Amandine.

3. Édition "Les liens qui libèrent", 2013.